

**JEUX DE MASSACRE - PROPHÉTIE OU REITERATION ? /  
CADRE LEGAL OU VICES POTENTIELS  
D'INCONSTITUTIONNALITE ?**

**Amelia STĂNESCU\***

**RÉSUMÉ :** *Il y a plus de 50 ans, Eugène Ionesco écrivait la pièce Jeux de massacre, qui avait pour sujet une épidémie qui s'était emparée d'une ville de France. L'ambiance décrite, le comportement des personnes effrayées/perturbées face à la maladie dont la cause n'est pas identifiée et pour laquelle il n'existe aucun remède/traitement, les décisions restrictives et exagérées imposées par les autorités, le discours ronflant des politiciens essayant de gagner leur électorat avec des promesses vides et de nombreux autres éléments créent une image complète de ce que nous avons récemment vécu - la pandémie de Covid 19. L'article dévoile les mesures prises par les autorités et tente de clarifier si les ordres imposés à la population sont dans les limites de la légalité ou s'il s'agit de vices d'inconstitutionnalité. On fait référence aux articles de la Constitution roumaine et à la Convention européenne des droits de l'homme.*

**KEYWORDS:** *literature vs. law; the epidemic/pandemic phenomenon; abusive measures; human rights; vices of unconstitutionality*

**JEL CODE :** K38

---

\* Assistant docteur es Lettres ; Université Ovidius de Constantza, ROUMANIE.